

Teams, le 24 mars 2021

### Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de la Direction Générale Numérique :

#### Déclaration liminaire de l'UNSA-Ferroviaire

« Nous avons consulté un cabinet d'expertise et il a confirmé qu'une expertise ne pouvait plus avoir lieu sur le dossier de la DG NUM. Nous nous en tiendrons donc aux éléments fournis jusqu'à ce jour.

Nous ne manquerons pas d'utiliser notre droit à l'expertise lors des prochaines consultations sur d'autres projets, si ceux-ci ne semblaient pas suffisamment explicites pour les élus. »

Des éléments sont apportés, en complément de la plénière du CSE de février où une présentation des propositions d'organisation et de stratégie de la Direction numérique nous avait été faite par M. THAN TRONG.



Les élus UNSA-Ferroviaire soulignent que la prévention doit se construire avec des bonnes pratiques et dans le dialogue social. Or dans ce cas, sans préventeur, difficile d'évaluer les risques ! La présence d'un préventeur aurait été utile pour prévoir un plan d'actions correctives et avoir une meilleure vision. Même si un manager est dans l'écoute, il n'est pas un psychologue et ne peut s'inventer préventeur

De nombreuses questions sont posées par les élu(e)s :

- Qu'a donné le groupe de travail depuis le mois dernier : évolutions, améliorations ?
- Prise en compte et impact des RPS ? Fiches de postes ?
- Changement entre entités : qui, quoi, comment ?
- Changement d'affectation de service :
  - o Points bloquants, inquiétudes pour les personnes impactées ?
  - o Les préfigureurs ont-ils maintenant une vision plus précise de la version cible ?
- Pourquoi si peu de participations aux réunions d'expression des salariés ?

Quelques réponses sont apportées par les RH :

- Il n'y a pas d'impact sur l'emploi sauf si l'évolution des missions le nécessite.
- Pas de changement concernant le Forfait en Jours, les Tableaux de Service ou la qualification des postes.

- Pas de changement de circonscription de notations.
- Pas d'allongement de trajet : pas ou peu d'accompagnement à faire.
- Les réunions d'expression des salariés sont ouvertes et les salariés sont libres d'y aller ou pas.

Celles apportées par M. THAN TRONG ne sont pas plus rassurantes :

- Interfaces simplifiées et moins nombreuses.
- Continuité des travaux de modèles de gestion qui concourent à homogénéiser quelques pratiques.
- Phase de transition : supervision des nouveaux collectifs par le CODIR.
- Travail de co-construction entre les équipes et les préfigureurs qui deviendront responsables d'entité.
- Entretien individuel pour ceux qui souhaitent rester avec le même manager ...

Les élus UNSA-Ferroviaire s'étonnent que la CSSCT n'ait pas encore été sollicitée à ce jour.

Le dossier présenté est partiel et incomplet. Des questions demeurent en suspens. Les travaux en cours et les actions sont pointés en absence.

**Sans les résultats de ces travaux, la délégation UNSA n'est pas en capacité de donner un avis sur la nouvelle orientation stratégique de la DG NUM, sur ses impacts sur l'emploi et sur les conditions de travail des salariés.**

**Nous demandons la mise en place d'un comité de suivi de ce dossier de réorganisation. Pour les raisons évoquées ci-dessus, la délégation UNSA-Ferroviaire s'est abstenue.**

### Pré-information sur le projet de création d'une Direction Télécoms

Présentation par Mme Sylvie REROLLE, missionnée par SNCF Réseau pour conduire une étude sur l'optimisation de l'organisation de la fonction Télécom qui a abouti au scénario d'une direction unifiée réunissant les effectifs Télécom actuellement au sein de la DGST, DGOP & DGII.

L'enjeu est de rendre plus accessible et efficace la délivrance de services télécoms en interne et aux partenaires externes.

La méthode de travail souhaitée est basée sur la co-construction avec les personnes concernées et l'identification d'un panel de personnes représentatives des fonctions et missions dans les trois directions afin de conduire des interviews dans les prochaines semaines. S'en suivra une présentation aux salariés et la création de groupes de travail afin de définir le cadre d'organisation.

Beaucoup de points sont soulevés par les élus de l'UNSA-Ferroviaire.



Face au retour de certains agents qui sont inquiets et souhaiteraient en savoir plus sur les actions menées, le nombre de personnes impactées, les points à priori déjà actés, les élus UNSA-Ferroviaire demandent :

- La fourniture des informations en amont,
- Les organigrammes actuels à jour et la version projet de la future direction unifiée,
- Les fiches de poste pour y voir plus clair et éviter les incompréhensions,
- La vision de la représentativité à tous les niveaux,
- Les documents en termes de prévention,
- La prise en compte des RPS,
- La mise en place de formations en adéquation avec les postes,
- Les dispositifs d'écoute,
- L'analyse d'impact,
- Lean Management\* et impact productivité ...

**Les représentants de la CSSCT seront extrêmement vigilants sur ce dernier point qui est loin d'être anodin.**

\* Lean Management : méthode de gestion et d'organisation du travail qui vise à améliorer les performances d'une entreprise, et plus particulièrement la qualité et la rentabilité de sa production.

**Présentation de la vidéo « Prévenir, agir et lutter contre le harcèlement » à la suite de l'action PAPACT 2020**

Le Dr DOS SANTOS, médecin référent national, souhaite que les médecins du travail puissent être associés à la démarche. Intervention de M. Matthieu CHABANEL : « cette démarche est essentielle pour faire reculer ce sujet au sein de notre Entreprise et de la société ».

Bien que Mme Anne BOUCHER nous informe qu'il y a des discussions inter-instances mais pas de guichet unique, l'UNSA-Ferroviaire souligne qu'il est dommage que chacun travaille dans son coin pour mettre des actions en place afin de prévenir le harcèlement.

**Réponses aux questions posées par les élus**

L'UNSA-Ferroviaire a interpellé le président du CSE DT, Matthieu CHABANEL, sur les manquements constatés tant sur le

plan organisationnel qu'en matière de sécurité sur les chantiers en suites rapides.

L'UNSA-Ferroviaire, offusquée par la perte de millions d'euros sur les chantiers de ce type réalisés et non menés à leur terme, a fait savoir qu'elle ferait remonter le sujet en Conseil d'Administration de SNCF Réseau.

**Retour sur la CSSCT du 4 mars 2021**

**Quelques sujets évoqués en séance**

**Nouveau décret SECUFER** officiellement applicable en 2023 : la SNCF a souhaité l'appliquer dès juillet 2021. Néanmoins, des inquiétudes demeurent quant à sa mise en œuvre dans sa globalité en juillet et pour les particularités locales en septembre :

- Nombre de personnes à accompagner ?
- Contenu de la formation (1h ou 3h selon les endroits) ?
- Application du décret sur l'ensemble du RFN ?
- Aspect juridique, responsabilité d'un établissement, ... ?

**Diagnostic RPS** : état des lieux sur chaque périmètre de la direction. Les éléments sont disponibles dans le DU (Document Unique). Les particularités locales seront décrites dans les référentiels nationaux et disponibles, pour la plupart, début juillet 2021, indique M. Laurent BOUTIN.

De façon à déceler les signaux faibles, l'UNSA-Ferroviaire propose d'envoyer le questionnaire à chaque personne individuellement.

**Point COVID** : nous sommes inquiets que des agents soient envoyés en formation sur des zones COVID dans le contexte actuel ? Qu'est-ce qui nécessite le présentiel ?

Les RH précisent que les formations habilitantes, nécessaires à l'exercice des métiers et à l'avancement des agents dans leur parcours de formation d'intégration, doivent se dérouler en présentiel.


**Vaccination** : il est demandé à la Direction une mise en cohérence des informations contradictoires à ce sujet. Et pourtant la vaccination a bien commencé en région, notamment à Nancy.



Si vous souhaitez nous adresser des questions ou nous faire part de vos suggestions : [csedt@unsa-ferroviaire.org](mailto:csedt@unsa-ferroviaire.org)

Si vous souhaitez consulter nos informations en ligne : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

## J'adhère à l'UNSA !



Nom: .....

Prénom: .....

Direction: .....

Adresse Pro: .....

Collège: .....

Tél: .....

Mail: .....

**Fédération UNSA-Ferroviaire**  
**56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS**  
**Tél: 01 53 21 81 80 . [federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)**

